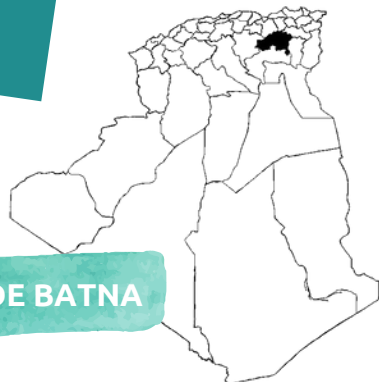




RETOUR  
D'EXPIÉRIENCE  
CONCERTATION



WILAYA DE BATNA

## CARTE D'IDENTITÉ DE L'ASSOCIATION



**DATE DE CRÉATION :** 2010

**LOCALISATION :** BATNA, Wilaya de  
BATNA

**SECTEUR :** Handicap, Inclusivité

### OBJECTIFS

➔ Améliorer la condition de vie des  
personnes en situation de handicap

➔ Représenter et rendre visibles les  
revendications des myopathes de la  
wilaya de Batna

Créée par des malades touchés par des  
maladies neuromusculaires d'origine  
génétique, et leurs proches, l'ABCM est  
en contact avec les différents milieux  
médicaux et socioprofessionnels  
concernés par la lutte contre les  
maladies neuromusculaires. Elle  
travaille à développer et renforcer les  
relations entre les médecins et les  
organismes publics, en les basant sur la  
coopération et l'entraide

“ J'ai un rêve, celui de voir les personnes en  
situation de handicap vivre et s'intégrer  
dans la société sans obstacle ”



**LAMINE GUENDOZ**  
Ancien Président d'honneur

## PRÉSENTATION DU PROJET ET ENJEUX DE LA CONCERTATION

L'association agit dans un contexte difficile pour les personnes en  
situation de handicap. Souvent marginalisées et invisibilisées par la  
société algérienne, très peu d'entre elles accèdent à leurs droits de  
base. Quand des lois existent, elles ne sont pas toujours appliquées.  
Pour répondre aux problématiques d'accessibilité des infrastructures  
et d'insertion professionnelle, l'ABCM a mis en place le projet « *Batna  
ville modèle, amie de la personne en situation de handicap* ».  
L'objectif est de faire de Batna une ville modèle où les personnes en  
situation d'handicap peuvent vivre en bénéficiant de tous leurs droits  
et être des citoyen·nes à part entière.

Dans cette optique, ont été réalisés :

- Un rapport sur les politiques  
d'inclusion des personnes handicapées
- La publication d'un cahier des  
charges spécifique au projet
- Un diagnostic sur les réalités des  
personnes en situation de handicap à  
Batna
- L'instauration du « Prix ville humaine  
amie de la personne en situation de  
handicap »



## ACTEURS MOBILISÉS

- ➔ JOURNALISTES
- ➔ UNIVERSITÉ BATNA (1 ET 2)
- ➔ APC
- ➔ RADIO LOCALE
- ➔ ASSOCIATIONS LOCALES
- ➔ AGENCE DE DÉVELOPPEMENT  
SOCIAL
- ➔ DIRECTION DES ŒUVRES  
UNIVERSITAIRES
- ➔ DIRECTION DE LA  
JEUNESSE ET DES SPORTS
- ➔ DIRECTION DES TRANSPORTS
- ➔ CAISSE NATIONALE DES  
ASSURANCES SOCIALES
- ➔ DIRECTION DE L'ÉDUCATION
- ➔ DIRECTION DE LA  
FORMATION  
PROFESSIONNELLE
- ➔ DIRECTION DE L'ACTION  
SOCIALE



## LE DÉROULEMENT DE L'EXPIÉRIENCE DE CONCERTATION PAR ÉTAPE

1. Définir le sujet
2. Identifier les acteur·rices
3. Rencontres
4. Concertation multi-acteur·rices
5. Définir les rôles et les tâches
6. Mise en œuvre des activités
7. Capitalisation

### DIFFICULTÉS DE LA CONCERTATION

- L'abandon de certains membres de la commission de concertation
- Envoi d'un·e représentant·e des directions locales différent·e à chaque fois
- Choix du jour et l'horaire qui conviennent à tous les membres du comité
- La non-disponibilité de certain·es acteur·rices
- Difficulté à se rassembler due à la crise sanitaire liée à la Covid-19
- Instabilité due à la situation politique du pays

### RÉSULTATS DE LA CONCERTATION

- Création d'un comité consultatif multi-acteur·rices (réunissant des représentant·es de la société civile, des acteur·rices du privé, des autorités publiques)
- Etablissement des nouveaux partenariats pour la pérennité des actions
- Élargissement de la zone d'impact de l'association
- Impulsion d'une réflexion autour de l'innovation territoriale
- Synergie locale entre des professionnel·les de différents secteurs

1. L'écriture du projet commence par une **concertation** entre l'équipe du projet et les personnes en situation de handicap pour **définir le sujet**. Cette étape est très importante pour tracer la ligne conductrice du projet sur la base d'une **vision commune**.

2. L'étape suivante est l'**identification des acteur·rices** : un parrainage s'est naturellement effectué puisque chaque personne contactée a proposé d'impliquer d'autres personnes.

3. Des **temps de rencontre** (individuels et en groupe) se sont ensuite effectués pour expliquer la vision du projet.

4. Puis, un **comité consultatif multi-acteur·rices** a été créé, avec des temps de rencontre périodique

5. Ces rencontres ont permis d'identifier les apports de chacun et ainsi de **définir les rôles et les activités** de chaque personne dans le projet.

6. Les **activités ont été lancées** et à chaque rencontre du comité, elles ont été **évaluées** et **capitalisées**

7. La **capitalisation** avait pour but de **valoriser l'apport et le travail** de toutes les personnes engagées dans le processus de reconnaissance des droits des personnes en situation de handicap.



### CONDITIONS DE RÉUSSITE



- Adaptabilité et créativité pour animer
- Communication régulière avec les parties prenantes
- Avoir une vision systémique (du processus)
- Comprendre les spécificités de chacun·e
- S'interroger et confronter les points de vue